

Date	08 septembre 2017
Heure	14 heures
Lieu	Institut d'ergologie en visioconférence via Skype
Participants	Yves Schwartz, Renato Di Ruzza, Marianne Lacomblez, Mariana Verissimo, Christine Castejon, Dominique Efros, Edouard Orban, Rémy Jean, Ingrid Dromard. <i>Invité</i> : Marc Troisvallets (Université de Grenoble)
Excusé(e)(s)	Magda Scherer, Edna Goulart, Alvaro Casas, Laurence Belliès, Liliana Cunha
Contact	secretaire.sie@orange.fr

Points traités	<p>1. Trésorerie, adhésions</p> <p>Laurence Belliès nous a fait parvenir le dernier relevé du compte. Renato Di Ruzza fait remarquer qu'il n'y a pas eu beaucoup d'adhésions pour l'année 2017. Peut-être que la tenue du Congrès en 2018 pourra faire progresser la situation. Il indique, par ailleurs, que le budget évolue peu, qu'il y a peu de dépenses. Deux demandes (210 euros chacune) ont cependant été formulées auprès de l'Institut national de la propriété industrielle pour la dépose de la marque « Ergologie » et de la marque « GRT » (<i>à ce sujet voir le point 6</i>).</p> <p>Christine Castejon signale que des personnes ont adhéré à la Société française d'ergologie. Leur chèque n'ayant pas été débité, c'est un manque à gagner pour la SIE. Elle ne sait pas combien de personnes sont concernées.</p> <p>2. Le point sur le 4^{ème} Congrès</p> <p>Magda Scherer n'est pas présente pour en parler. Edna Goulard, Marianne Lacomblez et Renato Di Ruzza ont rédigé un texte qui, conformément à la décision du dernier Bureau, a été envoyé à ses membres. Ce texte fait état de propositions provisoires pour l'appel à communications et permet d'orienter les contributions. Renato Di Ruzza explique qu'il était initialement convenu de faire participer les groupes locaux et comme ces groupes sont pour beaucoup des groupes « disciplinaires », le texte devrait permettre de les associer dans la préparation de ce 4^{ème} Congrès. D'où l'idée de la pluridisciplinarité.</p> <p>Ce texte a donné lieu à une double réaction. Alvaro Casas, tout d'abord, qui fait remarquer que la pédagogie n'est pas une science de l'éducation mais la science de l'éducation. Selon lui, la pédagogie constitue la réflexion rigoureuse sur l'éducation, sur l'activité éducative. De la même façon que l'on ne parle pas de sciences philosophiques, de sciences sociologiques, on</p>
-----------------------	---

devrait, toujours selon lui, parler de pédagogie comme le cadre disciplinaire central de l'éducation. Renato Di Ruzza explique que l'objet de l'appel à communications mène à s'interroger sur les manières de faire progresser à la fois les disciplines et la démarche ergologique. L'idée n'est pas d'aborder la question de la pluridisciplinarité en général.

Pour Christine Castejon, le texte est très intéressant et clair, cependant il ne fait ressortir que le côté disciplinaire de l'ergologie alors que, par exemple dans l'expérience « Etonnants Travailleurs », la démarche vise à ne pas prendre la question de l'activité par les disciplines académiques. Peut-être faut-il préciser que le thème est lié à une problématique de Congrès et que la rencontre avec les disciplines n'est pas la seule voie d'accès. De plus, elle signale, avec Marianne Lacomblez, que l'ergonomie n'est pas mentionnée dans le texte.

Edouard Orban trouve le thème proposé très intéressant. La question des disciplines est centrale, dit-il. Cependant, il s'interroge sur le fait que cet appel à communications a été écrit par des universitaires, c'est-à-dire « dans » la discipline. Il y a pourtant une autre approche. L'épistémicité ergologique interroge elle aussi le travail. Il demande donc si des personnes qui évoluent uniquement sur le terrain pourront intervenir au Congrès.

Yves Schwartz suggère de laisser le texte tel qu'il a été rédigé. Il pense que ce dernier constitue un bon ancrage et qu'il permet de donner une consistance à la préparation des contributions des groupes. Mais c'est un choix qui, comme le dit Christine Castejon, ne doit pas « enfermer » l'ergologie dans un dialogue avec les disciplines. De ce point de vue, vraie question : Quelle place donner aux contributions des professionnels de terrain, pour lesquels le rapport ergologie-discipline n'est en aucun cas le point de départ ?

Marianna Verissimo explique qu'elle termine une recherche qu'elle souhaite présenter au Congrès et qui permet de montrer que l'ergologie est en œuvre dans les entreprises autant qu'à l'Université.

Pour la prochaine réunion du Bureau, Marianne Lacomblez, Edna Goulard et Renato Di Ruzza proposeront un nouveau texte qui tiendra compte des remarques.

3. Actes du 3^{ème} Congrès

Christine Castejon informe qu'il lui a été confirmé par Marianna Verissimo que le travail de formalisation des Actes est terminé pour ce qui concerne le versant brésilien. Elle va donc prendre le relai pour la partie francophone. Selon elle, cela suppose de 1/ retirer les communications non prononcées (c'est fait, il y en avait deux) 2/ relire l'ensemble des textes pour corriger les fautes de frappe et appliquer des normes typographiques. Il existe des différences typographiques entre la France et le Brésil. Renato Di Ruzza pense que chacun doit utiliser les normes propres à son pays. Christine Castejon signale aussi que les textes d'ouverture manquent, notamment celui de Monsieur Berland et de Monsieur Gilles. Yves Schwartz se charge de leur demander.

Elle précise enfin que tout ce travail ne pourra pas être fait avant le Colloque d'octobre.

Dominique Efros demande s'il est encore possible d'envoyer son texte. Renato Di Ruzza va transmettre les mails des contributeurs à Christine Castejon qui les contactera pour, entre autres, s'assurer auprès d'eux que les textes en sa possession sont définitifs.

Yves Schwartz remercie une fois encore Marianna Verissimo et Christine Castejon pour ce travail important.

Renato Di Ruzza fait remarquer qu'il n'a toujours pas les renseignements dont il a besoin pour réaliser le dossier sur l'ISSN. Marianna Verissimo lui explique les avoir envoyés à deux reprises mais de son côté il n'a rien reçu. Elle s'engage donc à les lui transmettre à nouveau. Renato Di Ruzza signale cependant que l'ISSN est attribué pour des publications périodiques, ce que ne sont pas les Actes de Congrès.

4. Le point sur la situation de l'ergologie à Aix Marseille Université

Yves Schwartz fait un point très résumé (ceux qui souhaiteraient davantage de précisions peuvent s'adresser à lui ou à d'autres membres de l'équipe d'ergologie de l'AMU). La situation a évolué en juin dernier avec l'élection d'un Professeur sur le poste de Renato di Ruzza. En premier lieu, Christine Noël qui a dirigé le Master d'ergologie à la satisfaction générale et dont les titres et le dossier correspondaient exactement au profil du poste n'a pas été admise à se présenter à la séance d'auditions suite à laquelle le Comité compétent procède à l'élection. Chacun appréciera... Ensuite, Michel Le Du, élu sur ce poste, suite à des discussions avec les membres de l'équipe, a convenu qu'il était judicieux que Christine Noël, conserve, au moins pour cette année, la direction du Master. Cette semaine le Master d'ergologie est donc reparti avec une belle promotion en M2. Cependant, la situation reste mouvante, des interrogations persistent, particulièrement sur les deux questions cruciales pour l'avenir de l'ergologie à Aix : d'une part, la nouvelle maquette du Master d'ergologie (on ne sait pas si l'essentiel du contenu sera maintenu pour 2018-2023) ; d'autre part, la dimension recherche, puisqu'il est question d'une demande au CNRS de création d'équipe de recherche provisoire (« Formation de recherche en évolution) de deux ans qui regrouperait les personnes qui ont démissionné du Ceperc.

Yves Schwartz précise que l'Institut d'ergologie n'existe plus institutionnellement. La page Web n'est plus référencée dans les moteurs de recherche. Deux liens permettent cependant d'accéder à la présentation du Master.

<http://formations.univ-amu.fr/ME5HER.html>

<https://allsh.univ-amu.fr/master-ergologie>

Dominique Efros rappelle qu'il nous faut rapidement envoyer les lettres de remerciements pour les personnes qui nous ont soutenus.

5. Le point sur les développements possibles de la SIE : SFE, sociétés internationales territorialisées, développement de coopérations

nouvelles, en France (SELF ?) et hors de France

Yves Schwartz explique que malgré nos espoirs concernant la Société française d'ergologie (SFE), tout est à refaire. Il propose pour cela d'attendre le Colloque d'octobre. Christine Castejon explique qu'elle ne voit pas se dessiner une équipe d'animation.

Renato Di Ruzza pense que l'on ne doit pas renouveler l'erreur faite la première fois. Il doit y avoir des critères pour la Présidence, en tous les cas, le ou la futur(e) Président(e) doit être connu(e) et reconnu(e) dans le domaine de l'ergologie, il lui faut être une figure emblématique. Penser à des étudiants pourrait nous conduire à la même erreur. Il rappelle qu'il avait demandé à ce que le ou la Président(e) évolue en dehors du « monde » aixois. Il se propose de dresser la liste des personnes qui seraient susceptibles de représenter l'ergologie en France. Yves Schwartz pense demander à Louis Durrive et Xavier Roth.

Christine Castejon pense que le groupe d'animation est le plus difficile à constituer. L'erreur commise l'année dernière ne porte pas tant sur la question de la Présidence que sur le fait d'avoir organisé une assemblée constitutive alors que seules 20 personnes avaient répondu présentes sur les 500 invitations envoyées. C'est cela qui, selon elle, devait nous alerter sur le dynamisme de cette création.

Yves Schwartz nous informe que Marianne Lacomblez a posé sa candidature au CA de la SELF. Il voit ici la possibilité de densifier nos liens avec cette société.

Christine Castejon précise que la SELF verse 1.000 euros pour la préparation du Colloque d'octobre et ceci après un accord franc et massif des membres du CA. Elle explique que la SELF se trouve elle-même devant des questions importantes.

6. Initiatives et activités diverses : le point sur le Colloque d'octobre, sur les essais d'inscrire l'Ergologie et les GRT à l'INPI (brevets), les soutenances de thèse en vue

Concernant la demande faite par Renato Di Ruzza à l'Institut national de la propriété industrielle, Yves Schwartz nous informe que l'on ne peut pas déposer la marque « Ergologie », cette dénomination étant utilisée par ailleurs. Ce qui a un côté rassurant : personne ne peut donc s'approprier cette dénomination à nos dépens. Il a également fait une demande pour « GRT » qui pourrait peut-être avoir un meilleur sort.

Concernant les soutenances de thèses à venir, il signale celle de Barthelemy Durrive prévue le 27 novembre 14 heures à Lyon et celle d'Ingrid Dromard prévue le 15 décembre 14 heures à Aix en Provence.

Concernant le Colloque d'octobre, la préparation bat son plein. Le programme va être finalisé la semaine du 11 septembre. 75 contributions vont être réparties sur les trois jours du colloque. Pour l'instant il y a 100 inscrits environ, sans compter les contributeurs. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire via le lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdq3LF7lXWLVmrhONWVAMnaIDjFeIi9vLITP2PfGwP7Vkc2Q/viewform>

Christine Castejon explique également que plusieurs personnes (dont des étudiants), qui viennent d'Aix en Provence et des environs, vont participer à la logistique du Colloque. Elle demande si la SIE (sur les fonds réinjectés de l'ORT) peut prendre en charge le financement de leur transport. Trois billets de train sont à financer dans ce cadre. Les membres du Bureau présents sont d'accord. Les personnes concernées devront prendre contact avec Renato Di Ruzza pour régler les formalités.

7. Le point sur *Ergologia*

Dominique Efros nous informe que le numéro 17 est sur le site. Il manque le sommaire et les résumés. Le format papier sera livré entre le 18 et le 20 septembre.

Un Comité éditorial s'est tenu hier, le 07 septembre. La question de la page Wikipédia (qui a été travaillée avec la participation d'Elsa Bachelier) a été abordée. Il reste du travail à faire (références, modification du texte, etc.). Le texte pourra être soumis aux membres du Bureau.

Concernant le numéro 18, il y a des propositions. Cependant, Dominique Efros explique qu'elle souhaiterait établir un listing d'auteurs et de rapporteurs potentiels. L'idée pourrait être aussi de solliciter ceux qui ont participé au troisième Congrès et qui seraient en mesure de transformer leur texte en article.

Le Colloque d'octobre est l'occasion de faire connaître la revue. Quinze minutes de présentation en séance plénière ont été accordées par les organisateurs. Pour l'acheminement des exemplaires, Pascale Gerbail (membre du Comité éditorial) en apportera quelques-uns à l'Université de Marseille pour les remettre à ceux qui prendront le train à St Charles.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du Bureau est prévue le 13 novembre à **14 heures 30**. Elle sera proposée en visioconférence (Pseudo Skype ergologia).